
OPTION ALLEMAND

RENTREE 2018/2019

*L'allemand est proposé à un horaire périscolaire.

*Tous les lundis de 8h00 à 9h00.

*Les cours s'adressent en priorité aux élèves de **CM1 et CM2**
(Si demande pour les CE2, s'adresser à la direction.)

* 25 places disponibles

*L'élève devant participer aux APC (Activités pédagogiques complémentaires),
devra interrompre ses cours d'allemand, durant la période des séances d'APC.

*Inscription à l'année (Si absence, un mot avec motif valable, sera exigé)

*Cours gratuits (à la charge de l'école)

- Apprentissage de la langue, niveau premier de compétences.
- Aide l'élève à faire un choix « réfléchi » d'option au collège (→classe bilingue)
- Professeur du collège : Madame DERBEZ-MARY
- Familiarisation avec une langue étrangère, ouverture culturelle
- 30 cours, du 24 septembre 2018 au 24 juin 2019

Afin d'organiser les séances dès la rentrée, il est important de connaître les intentions des familles dès à présent.

Je vous demanderai de bien vouloir compléter le bordereau d'adhésion ci-dessous et le transmettre par mail ou le ramener au secrétariat du primaire dans les délais les plus courts.

Cordialement,

Madame Trouche
Chef d'établissement 1^{er} degré

✂.....

ALLEMAND

Je soussigné :

Parent de l'élève :

En classe de:.....

Autorise mon enfant à participer au cours d'allemand le lundi de 8h00 à 9h00 et aux conditions citées ci-dessus. Je m'engage à ce qu'il fréquente le cours avec assiduité tout au long de l'année. En cas d'absence, le motif sera transmis à la direction par écrit.

Avignon, le :

Signature.